



Date : 08/08/2008

Collaboration entre producteurs de données bibliographiques. Accomplissements et initiatives programmées à la Bibliographie nationale italienne

Federica Paradisi

National Central Library of Florence, Italy
Italian National Bibliography Department

*Traduction : Olivia Trono,
Bibliothécaire responsable, Institut Suisse de Rome,
olivia.trono@istitutosvizzero.it*

Meeting: 162. Bibliography
Simultaneous Interpretation: English, Arabic, Chinese, French, German, Russian and Spanish

WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 74TH IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL

10-14 August 2008, Québec, Canada
<http://www.ifla.org/IV/ifla74/index.htm>

Résumé :

L'Agence bibliographique nationale italienne, responsable de la Bibliographie nationale italienne (BNI) et basée à la Bibliothèque nationale centrale de Florence (BNCF), dérive la majorité de ses enregistrements bibliographiques du National Library Service Union Catalogue, la base de données bibliographique en ligne utilisées par plus de 3200 bibliothèques d'état, publiques et universitaires dans toute l'Italie.

Cette activité, ainsi que d'autres types de collaboration de l'Agence bibliographique nationale italienne, sont en cours de développement, grâce à : l'introduction d'une nouvelle loi de dépôt légal italienne, qui aura un effet direct sur les services bibliographiques nationaux ; des initiatives de réorganisation au sein du département responsable pour la BNI, visant à une couverture plus efficace et plus économique de la BNI ; l'adoption récente d'outils de catalogage et d'indexation mis à jour, qui peuvent être partagés au sein d'un système intégré de coopération entre bibliothèques.

Ce document présente des exemples de collaboration de l'Agence bibliographique nationale italienne avec d'autres producteurs institutionnels et privés de données bibliographiques et les initiatives de cette agence pour augmenter le nombre d'enregistrements bibliographiques dans les diverses collections de la BNI.

1. La Bibliographie nationale italienne (BNI)

L'Agence bibliographique nationale italienne est un département de la Bibliothèque nationale centrale de Florence (BNCF), responsable de la Bibliographie nationale italienne (BNI)¹. La

¹ En 1886 la BNCF s'est vu conférer le droit de recevoir une copie de chaque publication imprimée en Italie, selon les lois sur le dépôt légal, ainsi que la responsabilité institutionnelle de produire une bibliographie de toutes les publications reçues par dépôt légal, sous le nom de *Bolletino delle pubblicazioni italiane*, et après 1958 sous le nom de *Bibliographie nationale Italienne*.

BNI, depuis 1958, a enregistré la production éditoriale nationale selon les lois du dépôt légal. Cette tâche officielle a inclus traditionnellement les publications imprimées et n'a pas encore été étendue aux documents non imprimés, en particulier les ressources électroniques. Cependant, les documents électroniques en accès direct (CD-ROMs, DVDs, DVD-ROMs, etc.) sont enregistrés dans les diverses collections de la BNI en fonction de leur format bibliographique (monographies, séries, etc.) indépendamment de leur support, étant donné qu'un catalogue de la BNI réservé exclusivement aux ressources électroniques n'est pas encore disponible.

Tout le matériel est catalogué par un personnel expérimenté qui utilise les règles de catalogage italiennes (RICA, Règles italiennes de catalogage par auteurs, Rome, 1978), les normes ISBD et indexé selon le nouveau système d'indexation matière italien (le « Nuovo soggettario », Milan, c2006). Les entrées sont classées par cote ; l'outil de classement est celui de la 21^{ème} édition italienne de la Classification décimale Dewey (étant donné que la 22^{ème} édition italienne n'a pas encore été publiée) et la 13^{ème} édition abrégée pour certains types de formats bibliographiques (par exemple la musique imprimée).

Les six séries de la BNI, incluant divers formats bibliographiques et d'édition, sont disponibles par abonnement sous forme de fichier d'échange UNIMARC, comme publication imprimée à périodicité variable et sous forme d'un DVD bimensuel joint aux enregistrements du catalogue de la BNCF².

La couverture de la BNI a toujours été sélective en mettant l'accent sur les publications disponibles via les canaux d'acquisitions normaux, à l'exception des thèses de doctorat qui sont fournies directement à la BNCF par les universités italiennes. Cependant, la politique d'exclusion de la BNI est annoncée dans les pages préliminaires de chaque parution, conformément aux recommandations de la Conférence internationale sur les Services bibliographiques nationaux. Le contenu des séries actuelles inclut seulement les documents imprimés ou publiés au cours des deux dernières années. Le matériel publié avant cette période est inclus dans des volumes additionnels, publiés irrégulièrement en tant que supplément aux séries principales.

Comme la récente loi de 2004 sur le dépôt légal prévoit de nouvelles formes de publications produites au moyen de quelque technologie et moyen que ce soit, la BNI va étendre son champ d'application à de nouveaux types de documents (par exemple, des sources électroniques en accès à distance). A la BNCF, une exploration à court terme à grande échelle de l'espace web national a été récemment réalisée au sein du « Crawler Project » promu par la Bibliothèque digitale italienne (Biblioteca Digitale Italiana)³. Ce projet a permis une première estimation du temps et des coûts requis pour le traitement du dépôt légal du web. En outre, cela peut être considéré comme une bonne contribution pour tester le dépôt des sources internet, selon d'autres dispositions établies par le Ministère italien de la culture en 2006. Lorsque les modes et procédures pour l'archivage des ressources électroniques à distance et des documents numériques auront été mis en application à la BNCF, l'Agence bibliographique nationale planifiera alors les initiatives pour leur inclusion dans une série spécialisée de la BNI.

² Les diverses séries de la BNI sont les suivantes : Monographies (série principale), périodiques, musique imprimée, thèses de doctorat, livres pour enfants et manuels scolaires. Les séries des monographies, périodiques et thèses de doctorat sont aussi disponibles sous forme d'e-book et de print-on-demand.

³ <http://www.bibliotecadigitaleitaliana.it/genera.jsp>.

La couverture et l'actualité de la BNI dépendent principalement du système de dépôt légal, mais jusqu'à récemment, ces conditions n'étaient pas toujours pleinement satisfaites à cause de longues procédures de dépôt légal impliquant les autorités locales à qui les imprimeurs (et pas nécessairement les éditeurs) étaient obligés de remettre des copies de tous leurs imprimés. Malgré des livraisons tardives, un personnel et des fonds réduits, la BNI a continué d'assurer la publication de ces données.

2. La nouvelle législation de dépôt légal

En 2004, le gouvernement a adopté une nouvelle loi pour le dépôt légal inspirée des lignes directrices internationales pour le dépôt légal avec des objectifs culturels clairement définis. La loi prévoit la conservation à long terme dans les archives nationales et régionales de toutes les publications considérées comme ressources culturelles, et la production de services bibliographiques nationaux incluant l'accès complet à l'oeuvre nationale et locale, selon les droits des auteurs et des éditeurs.⁴ Elle a en outre désigné les deux bibliothèques nationales centrales de Florence et de Rome comme dépositaires de la production nationale et une sélection de bibliothèques régionales comme dépositaires de la production locale, chacune ayant des responsabilités différentes. Son champ d'action a été étendu afin de couvrir les matériels rendus publics via le réseau de communication électronique.

La nouvelle loi est entrée en vigueur en 2006. La réglementation finale⁵ prévoit la création d'une commission du dépôt légal national, chargée de faire des recommandations et d'observer le fonctionnement du système de dépôt national, et de porter une attention toute particulière aux nouvelles catégories de publications, à savoir, les ressources accessibles à distance. La Commission travaille en vue de définir les critères pour la collecte et la sélection des ressources du web et l'identification de l'espace web national et des responsabilités liées à leur conservation.

En avril 2008 un règlement concernant l'autonomie financière et administrative de la BNCF a été publié. L'institution florentine a été confirmée dans sa tâche de fournir des services bibliographiques nationaux par la création, la coordination et la diffusion de la Bibliographie nationale italienne, en conformité avec les programmes et standards internationaux. Elle a aussi reçu le mandat de collaborer au développement du Servizio Bibliotecario Nazionale (SBN)⁶, en partenariat avec l'Institut central pour le Catalogue collectif des bibliothèques italiennes et pour les informations bibliographiques (ICCU) et la Bibliothèque nationale centrale de Rome ; et finalement, de créer, réviser et mettre à jour les outils pour l'indexation matière et la classification. Les responsabilités spécifiques de la BNCF, nouvellement définies par la loi, amèneront l'Agence bibliographique nationale à la mise en oeuvre de modèles novateurs de collaboration avec toutes les institutions impliquées.

3. Collaboration institutionnelle : l'Agence bibliographique nationale italienne et le SBN.

La collaboration la plus importante est celle qui existe déjà entre la Bibliothèque nationale italienne et le Servizio Bibliotecario Nazionale (SBN), le réseau des bibliothèques italiennes, promu par la Direction générale pour le Patrimoine des bibliothèques et des instituts culturels

⁴ <http://www.parlamento.it/parlam/leggi/041061.htm>.

⁵ http://www.librari.beniculturali.it/upload/documenti/Regolamento_deposito_legale.pdf.

⁶ Pour plus d'informations au sujet du SBN, voir le site de l'ICCU, <http://www.iccu.sbn.it>

en coopération avec les administrations régionales et les universités, et coordonné par le ICCU.

À ce jour, plus de 3200 bibliothèques d'état, d'université, académiques, publiques et privées, opérant toutes dans des secteurs différents, contribuent au catalogue collectif du SBN.

La BNI dérive la plupart de ses notices bibliographiques de la banque de données du SBN et les rend disponibles avec un complément d'information faisant autorité. Tous les points d'accès et les éléments de description sont confirmés par le contrôle d'autorités de la BNI, en conformité avec les standards bibliographiques nationaux et internationaux, afin d'augmenter la qualité et la précision des données bibliographiques.

Un facteur important pour la coopération avec le réseau SBN réside dans le partage de règles et standards bibliographiques communs. Tandis qu'une collaboration efficace a été établie pour le catalogage descriptif, grâce à l'utilisation d'un code national de catalogage (RICA, « Règles italiennes de catalogage par auteur »), qui sera bientôt remplacé par un code renouvelé⁷, on ne peut pas dire que l'on a atteint les mêmes résultats dans le domaine de l'indexation par matières et la classification. Lorsque le SBN a été fondé, la collaboration dans le domaine du catalogage sémantique n'a pas été prise en considération, à cause de :

- Différents types de bibliothèques participant au catalogue collectif, chacune ayant des pratiques d'indexation différentes pour satisfaire les besoins de leurs usagers ;
- L'application de règles d'indexation non standardisées ;
- La présence d'un outil d'indexation matières national obsolète et l'absence d'édition nationale de classification (Les traductions italiennes de la CDD, éditées par l'association des bibliothèques italiennes en collaboration avec la BNCF n'ont pas encore été publiées)

Aujourd'hui la situation a beaucoup changé et l'uniformité dans le domaine du catalogage sémantique est sur le point d'être atteinte grâce à la création d'outils nationaux d'indexation et de classification.

La BNCF vient de publier le « Nuovo Soggettario », un nouveau système d'indexation matières, résultat d'un processus de recherche sur les langages d'indexation matières qui a duré six ans⁸. Le travail a commencé en 2000 avec l'étude de faisabilité commandée par la BNCF et attribuée à un groupe d'experts formé par des consultants impliqués dans le Groupe de recherche sur l'Indexation matière de l'Association des Bibliothèques italiennes (le GRIS, Groupe de recherche sur l'indexation matière). Cet outil d'indexation novateur, développé en conformité avec les standards les plus récents sur le contrôle du vocabulaire et les principes de l'IFLA sur l'indexation matière, a été conçu comme un ensemble de sous-systèmes distincts. La structure du système est constituée de plusieurs composantes, qui sont connectées et interactives grâce à un logiciel approprié. Il comprend un Thésaurus disponible sur la toile, continuellement exploité par un travail d'indexation quotidien de la BNI, un ensemble de règles qui régissent tant la construction et la gestion du vocabulaire contrôlé que les combinaisons de sujets, et un manuel d'application. Le « nuovo soggettario » est un standard national à l'usage tant des bibliothèques générales que spécialisées, valable également pour

⁷ Regole italiane di catalogazione (REICA). Sa publication est attendue pour la fin de l'année. Le projet REICA est disponible sur : <http://www.iccu.sbn.it/upload/documenti/ReicaFeb2008.pdf?l=it>.

⁸ Nuovo soggettario : guida al sistema italiano di indicizzazione per soggetto : prototipo del Thesaurus / Biblioteca nazionale centrale di Firenze. - Milano: Bibliografica, ©2006 (stampa 2007).

l'indexation de divers matériels non imprimés (par des services d'archives, des musées, des médiathèques, des centres de documentation, etc.) et donc favorisant davantage la collaboration.

La BNI a déjà commencé à utiliser ce nouveau système d'indexation, mais la mise à jour du « Nuovo soggetto » ne peut être réalisée qu'avec une coopération accrue entre la BNCF et les autres institutions documentaires italiennes. La coopération dans le domaine du catalogage sémantique devrait plus que tout impliquer les bibliothèques et les autres institutions documentaires spécialisées participant au SBN, cependant il sera tout aussi important de partager les ressources avec les institutions qui sont en dehors du SBN. Le nouveau langage est aussi en mesure d'être appliqué à divers niveaux de spécificité, au moyen de procédures techniques encore à définir au niveau national, et soutenu par la formation adéquate de ceux qui en feront usage. Il a été conçu non seulement pour satisfaire les besoins de catalogage de la BNI, mais aussi pour offrir une nouvelle méthode d'indexation à tout le système complexe des services bibliographiques en Italie. L'incohérence et la diversité de la situation actuelle en matière d'indexation (résultat naturel d'une réponse sur mesure à des besoins spécifiques locaux), bien que justifiées, peuvent être surmontées seulement par l'usage de standards communs.

L'Agence nationale italienne, responsable pour la BNI en partenariat avec le ICCU, devra créer un service qui :

- Gèrera un système de contrôle des autorités ;
- Collectera les propositions de nouveaux descripteurs d'autres bibliothèques du SBN pour la mise à jour du thésaurus ;
- Gèrera un système de contrôle d'autorités pour les séquences de sujets créées par les bibliothèques du catalogue collectif.

L'Agence bibliographique nationale italienne, qui a souvent dû réduire les entrées par sujet pour ses notices bibliographiques, en raison d'un manque de personnel, gagnera beaucoup de la collaboration en matière de catalogage par sujets.

3.1 Les opportunités de collaboration entre la BNCF et les universités italiennes : la collection des « Thèses de doctorat » de la BNI.

Bien qu'en principe elles ne soient pas conçues pour être publiées, les thèses de doctorat en format imprimé ont été déposées selon les dispositions légales auprès des deux bibliothèques nationales centrales de Florence et Rome depuis 1987. Les thèses déposées auprès de la BNCF sont incluses depuis 1995 dans la série semestrielle de la BNI des « Thèses de doctorat »⁹.

Les coûts élevés des copies sur papier et de leur stockage sont devenus un grand problème pour les universités italiennes et les deux bibliothèques nationales de Florence et Rome qui

⁹ BNI : Bibliografia nazionale italiana : [nuova serie del Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa]. Tesi di dottorato -. A. 38, fasc. 1 (1995)- Roma : Istituto centrale per il catalogo unico delle biblioteche italiane e per le informazioni bibliografiche, 1995- . Semestrale. - Dal 1998 editore: Firenze, Biblioteca nazionale centrale. - ISSN 1125-0895.

Les entrées de chaque parution sont classées sous les cotes de la CDD, indexées par auteur et titre mais pas par sujet. Cela couvre environs 10000 thèses par année ; ce nombre va croissant.

ont dans leurs attributions institutionnelles et administratives la conservation des thèses de doctorat. La recherche et les services d'accès posent aussi problème. Au niveau national, les deux bibliothèques nationales centrales de Florence et Rome devraient garantir à la fois les services bibliographiques et l'accès pour toutes les thèses déposées. Malheureusement, un service rapide de catalogage n'a pas toujours été fourni pour faire face au nombre croissant annuel des thèses. A la BNCF, celles-ci sont cataloguées originalement et leur enregistrement est d'abord introduit dans la base de données de la BNI en format Unimarc, et ensuite chargé dans l'OPAC de la BNCF. Cependant, les thèses ne sont pas disponibles dans le catalogue collectif SBN, car elles sont considérées comme « littérature grise », ou « matériel manuscrit ». La Bibliothèque nationale centrale à Rome conserve seulement un catalogue sur fiches. L'accès au contenu des thèses est possible seulement au sein des salles de lecture des deux bibliothèques nationales et pour un jour seulement, car celles-ci sont exclues des services de prêt et de photocopie. Dans les bibliothèques universitaires, les services de recherche et d'accès varient selon les habitudes de chaque département. Dans certains cas les données bibliographiques sont disponibles dans les OPAC locaux et dans d'autres cas dans des catalogues internes à peine accessibles. Ce manque de visibilité et de disponibilité pour le public a commencé à être perçu comme un problème urgent à résoudre.

Une initiative de changement a été prise par le Groupe de travail sur le libre accès, fondé lors de la Conférence des recteurs des universités italiennes en 2006 (CRUI). Le groupe de travail a développé des « Lignes de conduite pour l'archivage des thèses de doctorat dans les dépôts institutionnels ». Ces lignes directrices constituent le premier pas d'un projet plus large visant à mettre en oeuvre les principes de la Déclaration de Berlin de 2003 et les recommandations de la Commission européenne sur le libre accès aux publications scientifiques et prévoyant de fournir aux universités italiennes des recommandations pour la gestion, la collecte, la préservation et la diffusion des cyber-thèses via des dépôts institutionnels, par le biais de procédures autonomes mais uniformes. Actuellement, les thèses de doctorat ont peu de visibilité sur internet. Elles sont soit « cachées » dans les profondeurs du web soit tout à fait absentes et leurs entrées sont accessibles occasionnellement sur l'OPAC de l'université, mais seulement après une recherche spécifique. Dans d'autres cas, l'entrée est seulement présente dans des catalogues locaux, souvent disponibles uniquement sous format papier. Le fait de déposer les thèses dans des archives en libre accès, donnant de la visibilité à des documents pratiquement invisibles, augmentera leur valeur scientifique, ce qui sera à l'avantage tant de l'institution que de l'auteur. Cela a été la motivation principale sous-jacente à la démarche des universités d'entreprendre le dépôt des thèses de doctorats en format digital dans leur dépôt institutionnel, suivant l'exemple des autres pays.

Les deux bibliothèques nationales à Florence et Rome procéderont à la cueillette automatique des métadonnées et du texte complet de ces thèses qui auront été déposées dans les dépôts institutionnels. Les thèses des universités qui n'ont pas encore de dépôt seront chargées manuellement sur les serveurs des deux bibliothèques nationales.

La loi sur le dépôt légal de 2004 et la réglementation de 2006 ne mentionnent pas explicitement les thèses de doctorat parmi les documents à déposer. Cependant, le fait qu'elles soient déposées dans des archives ouvertes les rend comparables à des « ressources électroniques », ou aux documents sujets au dépôt légal, dont le mode de dépôt est en train d'être établi pour la Commission nationale italienne pour le dépôt légal.

Les métadonnées et le texte complet des thèses de doctorat peuvent être directement chargés depuis les dépôts des Bibliothèques nationales centrales ou, alternativement, peuvent être récoltés depuis des dépôts institutionnels existants par le service central via un protocole OAI-

PMH. Les métadonnées peuvent être utilisées par le service de catalogage des deux bibliothèques nationales, en particulier pour la série des « Thèses » de la BNI. C'est pour cette raison qu'un accord pour le catalogage partagé des thèses devrait être établi entre les deux bibliothèques nationales centrales, qui sont les dépositaires obligatoires pour le même type de matériel, et les universités italiennes qui sont fortement intéressées à les rendre accessibles au niveau national.

4. Collaboration avec les producteurs privés de notices bibliographiques : la collection des Livres d'enfants de la BNI.

« La bibliografia nazionale dei libri per ragazzi » (la bibliographie nationale des livres pour enfants) peut être considérée comme un premier exemple d'une collaboration fructueuse et avantageuse avec des producteurs privés de notices bibliographiques.¹⁰ Les livres pour enfants et la littérature jeunesse jusqu'en 1993 ont été inclus, tant les monographies que les périodiques, dans une seule collection de la BNI. Ce n'est que depuis 1995 que ce type de matériel a reçu l'attention qu'il mérite par le biais de la publication de sa propre série, soustraite à une agence bibliographique privée, mais éditée par la BNI.

En 2006, l'Agence bibliographique nationale italienne a conclu un nouvel accord avec une organisation spécialisée dans ce secteur, le bureau éditorial de « Liber », un périodique trimestriel, qui établit la liste des enregistrements bibliographiques qui se rapportent aux nouvelles publications pour enfants déposées ou achetées par une bibliothèque spécialisée, et qui est considéré comme un centre d'excellence en matière de livres pour enfants et littérature juvénile¹¹.

La qualité et la précision des descriptions sont garantis par le contrôle d'autorité fait par la BNI. Cette série est bien plus spécialisée qu'une série ordinaire de la BNI, parce qu'elle a, par exemple, une plus grande complétude d'information sur le contenu. Les entrées sont organisées selon le « genre », plutôt que selon le format traditionnel de la BNI suivant la CDD, tel que livres de jeu, contes, aventures, etc. bien que les livres soient classés selon une cote CDD21. Elles incluent aussi de nouveaux éléments, dont la responsabilité relève du bureau éditorial de « Liber » : la fourniture d'un résumé, l'indication d'une limite d'âge pour les oeuvres et une évaluation littéraire, exprimée au moyen de codes (par exemple très intéressant, mérite l'attention, de peu d'intérêt, etc.). Ces dossiers, inclus dans le format imprimé, peuvent aussi être consultés à un haut niveau bibliographique et de format de contenu avec un plus grand nombre de points d'accès dans la base de données Liber (accessible sur internet), où toutes les archives des livres d'enfants publiés en Italie depuis 1987 sont disponibles (plus de 34000 entrées)¹². Comme ces enregistrements bibliographiques, indépendamment de leur nombre croissant, offrent l'information la plus récente sur les publications disponibles sur le marché, cette série est un outil d'information de grande valeur pour l'utilisateur final : libraires, librairies pour enfants, enseignants, etc. C'est réellement un modèle collaboratif qui pourrait être étendu aux autres séries de la BNI.

¹⁰ La bibliografia nazionale dei libri per ragazzi. - 2006- . Campi Bisenzio : Idest, [2006]- . – Trimestrale. – A cura della Biblioteca nazionale centrale Firenze.

¹¹ Centro regionale di servizi per le biblioteche per ragazzi, Biblioteca di Villa Montalvo, Campi Bisenzio (Firenze).

¹² www.liberdatabase.it.

Conclusion

Le présent document a présenté des initiatives de collaboration déjà réalisées et celles qui restent encore à entreprendre. Ces dernières dépendront des politiques et des décisions prises par l'Agence bibliographique nationale dans un proche avenir. Un rapport vient d'être effectué par l'ABN sur sa situation interne actuelle ; il offre un diagnostic des lacunes mais fournit également des propositions pour leur résolution. Il est à espérer qu'une étude de faisabilité pour la réorganisation de l'Agence bibliographique nationale sera entreprise afin de mieux évaluer les méthodes qui lui permettront d'accomplir avec succès son mandat et, par une auto-analyse, mieux faire face aux défis des nouvelles technologies de l'information et rencontrer les exigences d'une nouvelle génération d'utilisateurs.